

DEC151123DR05

**Décision donnant délégation de signature à Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, à Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à M. Jérôme Paret, responsable du service des ressources humaines, à M. Anthony Piorowicz, responsable du service logistique et technique, à Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord**

**LE DELEGUE REGIONAL,**

**Vu** la décision n° DEC132119DAJ du 2 septembre 2013 nommant M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision n° DEC090167DR05 du 28 décembre 2009 nommant M. Anthony Piorowicz, aux fonctions de responsable du service logistique et technique de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision n° DEC151078DR05 du 20 avril 2015 nommant Mme Béatrice Jeanmichel, aux fonctions de responsable du service des affaires générales de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision n° DEC131458DR05 du 19 avril 2013 nommant M. Jérôme Paret, aux fonctions de responsable du service des ressources humaines de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision n° DEC110220DR05 du 17 janvier 2011 nommant Mme Christelle Le Moullec, aux fonctions de responsable du service partenariat et valorisation de la délégation Ile-de-France Ouest et Nord ;

**Vu** la décision n°DEC141310DAJ du 30 avril 2014 nommant Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, aux fonctions d'adjointe au délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, délégation est donnée à Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Philippe Cavelier, délégué régional pour la circonscription Ile-de-France Ouest et Nord, et de Mme Ana Claudia Fonseca Brefe, adjointe au délégué régional, délégation est donnée à :

- Mme Béatrice Jeanmichel, responsable du service des affaires générales, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,

- M. Jérôme Paret, responsable du service des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- M. Anthony Piorowicz, responsable du service logistique et technique, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier,
- Mme Christelle Le Moullec, responsable du service partenariat et valorisation, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relatifs aux activités et au fonctionnement de son service et relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire de M. Philippe Cavelier.

### **Article 3**

La décision n° DEC141485DR05 du 15 mai 2014 est abrogée.

### **Article 4**

La présente décision prend effet le 1<sup>er</sup> mai 2015.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Meudon, le 27 avril 2015

Le délégué régional  
Philippe Cavelier